

N° 124

# Le Petit MOZÉEN

BULLETIN MUNICIPAL | AVRIL 2026



## LA FANFARE DE L'AUBANCE A 150 ANS !

### 24 - 25 AVRIL



[www.mozesurlouet.fr](http://www.mozesurlouet.fr)

mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

MOZÉ  
SUR  
LOUËT

# Compte rendu

## Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 10 mars 2026 (extraits)

Etaient présents : Mme BAUDONNIERE, Mme GODINEAU, Mme CHABROUILAUD, M. CESBRON Adjoint(e)s, Mmes FREMY, MOUKADEME, PAULT, MM. CUVELIER, MEUNIER, PELLOIN, QUILEZ • Absents excusés : M. ROUSSEL qui donne pouvoir à M. MEUNIER et Mme SECHET qui donne pouvoir à M. QUILEZ.

### URBANISME – SITE DES GANAUDIÈRES – DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

La Société Alter Public propose de solliciter une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) sur le périmètre du futur lotissement des Ganaudières. Cette procédure administrative permet de sécuriser juridiquement une opération d'aménagement sur des terrains privés.

#### Exposé :

Dans le cadre de sa politique en matière d'habitat, la commune de Mozé-sur-Louet a engagé une étude pour la réalisation d'un nouveau quartier d'habitat sur le site des Ganaudières, secteur au Sud-Ouest du bourg de Mozé-sur-Louet, dans le prolongement d'une zone pavillonnaire et d'un secteur d'équipements et de loisirs. Les études menées ont porté sur une superficie d'environ 9 hectares.

Identifié comme un secteur d'urbanisation future au PLU communal depuis 2020, le site des Ganaudières apparaît aujourd'hui comme le principal site d'urbanisation en continuité du bourg permettant de répondre à la demande de logements grâce à une offre de logements diversifiée et ce, tout en privilégiant le choix de la proximité et de la praticité urbaine.

A l'issue des études et afin de prendre en compte les études naturalistes et de zones humides menées par le bureau d'étude spécialisé THEMA environnement en 2017 puis 2021, le choix a été fait de réduire de plus de moitié le périmètre du futur projet d'urbanisation du secteur des Ganaudières. Cette réduction du périmètre permet à la fois d'éviter les zones à forts enjeux naturalités et de réduire la consommation d'espace.

Par délibération du Conseil Municipal du 2 mai 2023, la commune de Mozé-sur-Louet a décidé de confier la réalisation de ce projet à la société Alter Public dans le cadre d'un Traité de concession d'aménagement signé le 2 juin 2023.

En vue de la réalisation de ce projet d'urbanisation du site des Ganaudières, il s'avère aujourd'hui nécessaire de se rendre propriétaire de l'ensemble des emprises du projet. Ainsi, afin de s'assurer de cette maîtrise foncière, il convient de solliciter de Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire un arrêté déclarant d'utilité publique ledit projet.

Le périmètre de déclaration d'utilité publique (DUP) représentant une superficie de 3ha 97a 02ca, est délimité comme suit :

- Au Nord, par la zone d'équipements et de loisirs (gymnase, écoles, salles des fêtes...);
- Au Sud, par des terrains agricoles ;
- A l'Est, par une zone pavillonnaire ;
- A l'Ouest, par des terrains agricoles et friches.

Le site constitué de terrains exploités et d'une haie, est accessible depuis le chemin des Ganaudières au Nord et par la rue du 30 août 1944 à l'Est.

Le projet d'aménagement du secteur des Ganaudières prévoit la réalisation d'environ 70 logements en deux phases en respectant pour chacune une densité de 18 logements par hectare conformément à l'objectif de densité minimale préconisé par le SCOT ainsi qu'un programme de 20% de logements aidés sur l'ensemble du secteur.

Le programme envisagé comprenant environ 32 terrains à bâtir et environ 13 logements locatifs sociaux en première phase puis environ 19 terrains à bâtir et environ 6 logements locatifs sociaux en seconde phase doit contribuer à renforcer la mixité sociale.

Le projet d'urbanisation du site des Ganaudières doit notamment permettre de répondre à des objectifs stratégiques en termes d'aménagement, propres au projet et à son contexte. Concernant le droit des sols, le projet est compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Loire Angers, approuvé le 8 décembre 2025, définissant les futures orientations d'aménagement à l'échelle du territoire du Pôle métropolitain Loire Angers ayant pour objectif d'offrir des logements diversifiés garantissant la fluidité du parcours résidentiel des ménages et répondant au défi de la transition démographique tout en inscrivant la réponse aux besoins en logements dans une démarche de sobriété foncière.

Au regard du territoire communal, la modification n°1 du PLU de Mozé-sur-Louet approuvée par une délibération en date du 13 janvier 2026 a permis d'ouvrir à l'urbanisation une partie de la zone 2AUH des Ganaudières correspondant au site opérationnel identifié.

L'ouverture à l'urbanisation du secteur des Ganaudières, et

notamment son Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), a permis à la commune de Mozé-sur-Louet d'afficher sa volonté de réaliser un projet structurant pour son territoire.

Ainsi, les terrains directement concernés par le projet sont classés en zone 1AUH du PLU de Mozé-sur-Louet correspondant « au secteur non urbanisé des Ganaudières, destiné à accueillir une opération mixte à dominante résidentielle. »

Le document d'urbanisme communal autorise dès l'approbation de la modification n°1 d PLU une première phase pour une superficie d'environ 2,5 ha. La seconde phase d'environ 1,4 ha pourra être ouverte à l'urbanisation à partir de 2035 et seulement si la première est entièrement commercialisée. S'agissant de l'OAP, les objectifs d'aménagement en termes de programmation poursuivis sont les suivants :

- Optimiser l'emprise du site par une gestion économe du foncier avec une densité minimale de 18 logements par hectare sur chacune des phases du secteur ;
- Permettre une opération mixte à dominante résidentielle : logements intermédiaires et/ou collectifs, logements individuels groupés et individuels moins denses ;
- Prévoir au minimum 20% de logements locatifs sociaux sur l'ensemble du secteur.

L'ensemble à aménager est constitué de 3 unités foncières en nature de terrain nu.

Tous les propriétaires et ayants droits concernés par ce projet étant identifiés, il est également proposé dans le cadre de la présente demande de Déclaration d'Utilité Publique de solliciter l'ouverture conjointe des enquêtes d'utilité publique et parcellaire.

#### Délibération

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire ou son représentant à solliciter de Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire, l'ouverture conjointe des enquêtes d'utilité publique et parcellaire sur la base des dossiers constitués à cet effet, conformément aux dispositions du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, afin que soit par la suite prononcée la Déclaration d'Utilité Publique correspondante, au profit de la société Alter Public en sa qualité de concessionnaire de l'opération, et d'autoriser le Maire ou son représentant, à effectuer toutes les diligences nécessaires au prononcé de la Déclaration d'Utilité Publique.

#### DCM 2026-16 – Demande d'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

Le Conseil municipal, par 12 voix pour et 1 abstention (M. MEUNIER), adopte la délibération proposée.

### OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – CONVENTION AVEC 3R D'ANJOU POUR LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Pour réaliser la collecte en apport volontaire des déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères résiduelles, bioressources, verre, emballages, papiers, textiles...) le Syndicat a besoin d'implanter un ou plusieurs points d'apports volontaire (PAV) sur une ou plusieurs parcelles appartenant à la commune.

#### DCM 2026-17 – Convention avec 3RD'Anjou pour les points d'apports volontaires

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la conclusion de la convention.

### ENFANCE JEUNESSE – POSTE DE CHARGE DE MISSION CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Lors de sa séance du 5 novembre 2024, le Conseil Municipal avait décidé de signer le renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2025-2029.

Ce partenariat signé entre la CCLLA, les Communes et la CAF vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire, autour de 5 axes.

Considérant la mobilisation nécessaire de chargés de coopération pour accompagner la mise en œuvre de ses actions, sur la durée de la CTG, et spécifiquement pour les communes du micro-territoire 2 (Chalonnnes, Chaudfondos, Denée, Mozé, Rochefort et Val du Layon), le poste de chargé de coopération est porté par l'association Le Tintamarre à hauteur de 0.50 ETP.

Il est proposé au Conseil Municipal de co-financer annuellement les charges du poste de chargé de coopération du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029, réparties entre les

communes. Pour la commune de Mozé, le montant s'élèverait à 738.90 €/an.

#### DCM 2026-18 – Cofinancement poste de chargé de mission CTG

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

### FINANCES – REFACTURATION DES HEURES DU SERVICE TECHNIQUE A LA RESIDENCE AUTONOMIE

Le service technique commun réalise des heures d'intervention sur la résidence autonomie. Ces heures sont à la charge de la Commune dans le cadre des AC de fonctionnement. Comme chaque année, la Commune refacture ces heures afin qu'elles soient prises en charge par le budget Foyer Logement.

Le nombre d'heures effectué en 2025 s'élève à 158.25 heures pour un montant total de 4 650.97 €.

#### DCM 2026-19 – Refacturation des heures du ST à la résidence autonomie

Le Conseil municipal valide la facturation à l'unanimité.

### RESSOURCES HUMAINES – CREATION DE POSTE

Dans le cadre de l'organisation du service restauration communale, un responsable a été recruté et entrera en fonction le 16 mars. Ce nouvel agent était préalablement sur un grade de technicien, sa mutation nécessite donc la création de ce même grade au sein de la collectivité.

#### DCM 2026-20 – Création de poste

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

### FINANCES – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de rendus de comptes.

Le vote du CFU est soumis ainsi l'arrêté des comptes au sens de l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme le Maire présente le résultat du CFU 2025.

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, qui prévoit que, dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. En conséquence, Mme le Maire a quitté la séance, et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Mme GODINEAU, 1<sup>ère</sup> adjointe.

#### DCM 2026-21 – Approbation du Compte Financier Unique 2025

Le Conseil municipal approuve le CFU pour l'année 2025 à l'unanimité.

### FINANCES – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025

Mme le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2025 comme suit :

- 100 000 € en réserve au c/002 de la section de fonctionnement
- 316 284.78 € au c/1068 de la section d'investissement

#### DCM 2026-22 – Affectation du résultat 2025

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

### FINANCES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Mme le Maire présente le projet de budget primitif 2026 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 1 839 370.00 €
- Section d'investissement : 1 545 655.00 €

#### DCM 2026-23 – Vote du budget primitif de la commune 2026

Le Conseil municipal donne son accord à la majorité moins 1 voix contre (M. ROUSSEL) et 4 abstentions (Mmes FREMY, SECHET, MM QUILEZ, MEUNIER)

### FINANCES – FONGIBILITE DES CREDITS 2026

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

#### DCM 2026-24 – Fongibilité des crédits 2026

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

Fait à Mozé sur Louet le 11 mars 2026  
Le Maire, Joëlle BAUDONNIERE

Mesdames et Messieurs,

Je mesure pleinement l'honneur et la responsabilité que vous m'avez confié en m'élisant à la fonction de Maire. C'est avec humilité, gratitude et détermination que j'accepte cette mission au service de notre commune.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des habitants pour leur confiance, ainsi que mes collègues du conseil municipal pour leur engagement. Je salue également le travail accompli par l'équipe municipale précédente, qui a œuvré avec dévouement pour notre commune.

Notre mandat s'ouvre dans un contexte exigeant, mais aussi porteur d'opportunités.

Ensemble nous devons relever les défis qui se présentent à nous :

- Renforcer la cohésion et la solidarité entre tous les habitants,

- Soutenir le dynamisme économique et associatif,

- Préserver notre environnement et valoriser notre patrimoine,

- Améliorer le cadre de vie et les services publics de proximité.

Je m'engage à exercer cette fonction dans un esprit d'écoute, de transparence et de dialogue. Chaque décision que nous prendrons sera guidée par l'intérêt général et le respect de nos valeurs.

Ce mandat, je le conçois comme une œuvre collective, rien ne se fera sans vous, sans votre participation active, vos idées et votre énergie.

Ensemble, nous écrivons une nouvelle page de l'histoire de la commune, avec ambition et bienveillance.

Le Maire, Michel CESBRON

## VIE À MOZÉ



## La chasse aux œufs revient à MOZÉ-SUR-LOUET !!

Petits gourmands et explorateurs sont attendus pour notre traditionnelle chasse aux œufs qui aura lieu **le 12 avril à 10h30, à l'étang des Ganaudières**. Un moment convivial et festif à partager en famille, où les enfants pourront partir à la recherche des précieux œufs cachés !

Les retardataires peuvent encore **s'inscrire jusqu'au 6 avril**, la participation est de 1 € par enfant (moins de 12 ans). Les bulletins sont disponibles chez Proxi Mozé sur Louet ou à la bibliothèque, à compléter et à remettre avec le règlement dans la boîte aux lettres près de l'entrée de l'accueil périscolaire de l'école le Petit Prince (inscription obligatoire).

Nous vous attendons nombreux pour cette belle matinée placée sous le signe du jeu, de la gourmandise et de la bonne humeur !

## Ça jardine aux Jonchères

Comme l'an passé, les résidents souhaitent embellir le jardin et la résidence et vont faire des semis et des boutures. Ils ont été tellement doués l'année dernière que nous avons eu (beaucoup) trop de plants.

Aussi, nous renouvelons l'expérience avec le souhait de pouvoir vendre aux mozéens qui le souhaitent nos plants aux profits notamment de l'association des résidents, l'Association Culturelle Les Jonchères.



Au programme, des boutures de chlorophytum, des plants de tomates cerises, de courgettes et autres cucurbitacées. N'hésitez pas à venir fin avril – début mai au sein de la résidence pour voir nos propositions et vous fournir pour vos maisons et jardins.

# Du côté

## du SPOT JEUNES



### Ouverture au CM2 :

À partir du mercredi 1<sup>er</sup> avril, le **Spot Jeunes** ouvre enfin pour nos CM2.

Venez à la rencontre de Dorian au Spot jeunes **tous les mercredis de 14h à 18h** à la salle d'activité, qui se trouve au niveau de la salle des sports.

Sur place vous trouverez de quoi faire **des jeux de sociétés, du sport, de la cuisine, activités manuelles** et plein d'autres choses.

Une adhésion annuelle est à prévoir de 5,20€.

Pour toutes questions, contacter Dorian au **06 87 79 63 63** ou par mail à [animationjeunesse@mozessurlouet.fr](mailto:animationjeunesse@mozessurlouet.fr)

### Soirée Disco :

Cette année encore, le Spot Jeunes ainsi que le comité des fêtes organisent une soirée pour nos jeunes.

**Le thème de cette soirée est « Rose ».**

L'idée est simple, il suffit de venir avec une touche de rose sur vous.

Cette soirée est accessible à tous **du CM2 à 17 ans** et se déroulera à la salle du Coteau. L'entrée est à 3€, sur place boisson et de quoi manger à volonté. Rendez-vous **le vendredi 17 avril à partir de 21h jusqu'à 01h.**

Pour toutes questions, contacter Dorian au **06 87 79 63 63** ou par mail à [animationjeunesse@mozessurlouet.fr](mailto:animationjeunesse@mozessurlouet.fr)



# Cinéma plein air :

## Le mystère s'éclaircit !

Félicitations ! Vous avez été nombreux à mener l'enquête suite à notre dernier article. La réponse à l'énigme sur la date de sortie du film était bien 2024. Un grand bravo à ceux qui ont trouvé !

Dans ce deuxième article, l'affiche commence à se dévoiler... Quelques cases se sont envolées, laissant apparaître les premières couleurs du film. Pour vous aider encore un peu, voici un nouvel indice de taille : ce film est un immense succès français !

Notez bien la date dans vos agendas : **Vendredi 10 juillet 2026** au bord de l'étang des Ganaudières à Mozé sur Louet.

### Le programme de votre soirée :

- **Dès 20 h** : Le service Enfance-Jeunesse- « Animons Mozé ! » vous attend pour s'amuser autour de grands jeux en bois. Une ambiance conviviale garantie pour petits et grands !
- **Côté restauration** : Le Comité des Fêtes, le service enfance-jeunesse et « Animons Mozé ! » tiendront une buvette pour vous rafraîchir. Vous avez également la possibilité de pique-niquer sur place pour profiter du cadre avant la séance.
- **À 22 h** (au coucher du soleil) : Place au grand écran pour la projection tant attendue.

Alors, avec ce nouvel indice et les morceaux de l'affiche qui apparaissent, avez-vous deviné le titre du film ?

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez contacter Nicolas PASCUITO, responsable enfance jeunesse au **06 87 79 25 33** ou par mail à l'adresse suivante : [direction.enfancejeunesse@mozessurlouet.fr](mailto:direction.enfancejeunesse@mozessurlouet.fr)





**UNION DE PLAISANCE**  
14 Rue de la Mairie  
MOZE SUR LOUET

### Challenge EARL DELAUNAY 2026

Eliminatoires :

- Lundi 11/18/25 mai et 1<sup>er</sup> juin 14h-15h
- Mardi 12/19/26 mai et 2 juin 14h-15h
- Mercredi 13/20/27 mai et 3 juin 14h-15h
- Vendredi 15/22/29 mai et 5 juin 14h-15h
- Samedi 16/23/30 mai et 6 juin 14h-15h
- Dimanche 10/17/31 mai et le 7 juin 8h-9h

Reprise du 8 au 14 juin

½ finales vendredi 19 et samedi 20 juin

**Finale le samedi 20 juin à 15h**

Inscriptions du lundi au vendredi au 06.80.14.59.25

de 17h00 à 19h30 jusqu'au 30 avril 2026

Engagement 10€ par équipe

**Il ne sera pas envoyé de convocation**



## CONCOURS DE PETANQUE

**Samedi 25 AVRIL 2026**

**MOZE SUR LOUET**

Tous publics

42 doublettes maximum

**Participation : 12 euros par Equipe**

**INSCRIPTION SUR RESERVATION**

Uniquement par S M S 06 86 11 19 98

Jusqu'au 18 Avril 2026

*en indiquant les 2 Noms et 2 Prénoms  
de l'équipe avec un n° de téléphone*

Accueil 13 h 00 sur le terrain

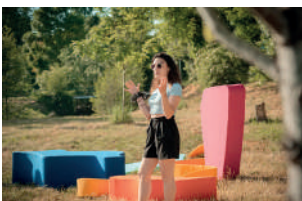
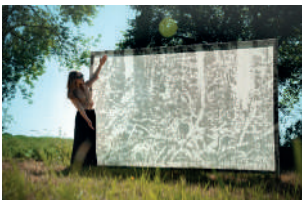
Début du jeu 13 h 30

# Valoriser l'âme du territoire

Le Fil artistique paysager en Loire Layon Aubance poursuit son déroulé et arrivera en 2026 sur notre commune. Installation des œuvres de l'Ecole Supérieure d'Art et Design ainsi que de de l'Institut Agro d'Angers prévue :

Du 11 au 13 mai 2026, autour de l'étang des Ganaudières.

**Exemples réalisés à Saint-Melaine-sur-Aubance en 2025 :**



# LA FANFARE DE L'AUBANCE A 150 ANS !

CONCERTS - EXPOSITION - ESCAPE GAME -  
ATELIERS MANUELS - SOIRÉE FOUÉES / DJ

## PROGRAMME :



ven.  
24  
Avril

20h30 ~ 22h

**Concert des 150 ans de la Fanfare.**

📍 La Grange aux Dimes, Soullaines-sur-Aubance  
- Réservation gratuite sur HelloAsso fortement  
conseillée

Sam.  
25  
Avril

À partir de 14h30

📍 Espace Loisirs le Coteau, Mozé-sur-Louet

• **Exposition** sur l'histoire de la fanfare  
-> *Gratuit*

• **Escape Game** : "À la recherche des  
anciennes partitions perdues de la fanfare  
avant le grand concert !"  
-> *Gratuit*

• **Animation musicale**

• **Atelier enfant** : "fabrique ton instrument !"  
-> 1€

À partir de 20h

📍 Espace Loisirs le Coteau, Mozé-sur-Louet

• **Soirée festive (fouées, DJ)**

-> Adultes : 20€

-> Enfants (- 12 ans) : 11€

-> Réservation obligatoire sur HelloAsso avant le 10  
Avril



# Du côté de l'école

## Le Petit Prince

### Election des délégués d'école



Le 11 décembre, les élèves du CP au CM2 ont voté pour 4 délégués (2 titulaires et 2 suppléants) qui les représenteront et porteront leurs voix lors du conseil municipal des jeunes.

Après avoir réfléchi à ce qu'ils souhaitaient faire pour les enfants de l'école, les candidats avaient rédigé leur profession de foi il y a quelques semaines et l'avaient affichée dans le couloir de l'école.

Les enfants ont ainsi pu choisir les deux candidats qui leur correspondaient le plus.

Après le vote, enseignants et élèves ont procédé au dépouillement pendant la récréation, sous l'oeil attentif de leurs camarades (Les scores étaient vraiment très serrés, quel suspense !).



### La tour de Fröbel : des récréations sous le signe de la coopération

Pour Noël, l'école a reçu de nouveaux jeux de cour, dont une tour de Fröbel, que les enfants ont inauguré en ce début 2026 et qui a remporté un franc succès auprès des petits comme des grands. C'est un jeu collaboratif qui nécessite coordination et concentration, et qui met la patience à rude épreuve !!

### Les CM2 visitent le collège

Le 27 janvier, les CM2 du Petit Prince ont passé la journée au collège François Villon des Ponts de Cé.

Ils ont été accueillis par Madame Cinelli, principale adjointe avant de suivre différents cours : musique, SVT puis chimie.

C'est avec quelques craintes vite dissipées qu'ils ont ensuite découvert le self du collège. Ils en sont ressortis ravis, rassasiés aussi. Ils ont apprécié la qualité du repas, l'espace du self ainsi que la possibilité de manger à leur rythme. L'après-midi s'est ensuite poursuivi par un cours de français en "mode CM2" avec leur enseignant et une professeure de français du collège en tant qu'observatrice. Puis la journée s'est terminée par la découverte du CDI sous la forme d'un rallye organisé par la professeure documentaliste, Mme Livenais.

Les élèves sont rentrés à l'école contents, rassurés et pour une majorité déjà prêts, voire pressés d'entrer au collège.

### Ateliers interclasse de fin de période

Chaque veille de vacances, les élèves de la GS au CM2 se retrouvent en début d'après-midi dans toutes les classes de l'école pour une heure et demie de jeux (jeux de société, jeux de construction, mais aussi dessin, bricolage et peinture). L'occasion pour grands et petits de se mélanger, de partager un moment de complicité et de finir la période dans la bonne humeur !



## Du côté de l'APE

À l'occasion de la **fête du Printemps** de l'école le Petit Prince, cette année l'APE propose aux petits et aux grands un moment convivial juste après la chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes le **12 Avril 2026**.

Nous attendons de nombreuses familles pour un **pique-nique partagé** que nous espérons sous un soleil printanier pour partager un moment agréable à la salle du Coteau. Après le repas, place aux **recherches d'un trésor** à travers les rues et les chemins de notre chère ville. Cela sera l'occasion pour les enfants et les parents de découvrir notre ville différemment. Une fois le trésor trouvé, **un goûter attendra tous les participants pour terminer cette journée** a crapahuter. Il est encore temps de vous inscrire.

Du côté des ventes, vous pouvez noter celle des **plants de potagers** sur le mois d'avril afin de pouvoir déguster de délicieux légumes et fruits sans modération. Vous pourrez retrouver toutes les informations sur notre Facebook.

Pour finir, la **vente de tickets de la tombola** pour la fête de fin d'année ne devrait plus tarder. Ne soyez pas étonnés de voir des enfants sonner à votre porte pour vous proposer d'y participer. Parmi les lots de cette année : des places pour le Cirque du Soleil à Nantes, un après-midi anniversaire pour les enfants avec la compagnie les Arts du Cirque, un multi-cuiseur haute pression Moulinex Cookeo et bien d'autres lots.

Samedi 12 avril 2026  
à partir de 12h30

### Fête du Printemps

L'APE Le Petit Prince vous propose une chasse aux trésors après la chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes

- pic nic partagé
- boissons sur place
- goûter

Venez découvrir Mozé-sur-Louet différemment à travers rue et chemin et repartez avec un trésor

Etang des Ganaudières et salle du Coteau

# Du côté de l'école

## Le Prieuré

### Un forum haut en équilibre à l'école

Les élèves de CM ont ouvert le bal avec une démonstration impressionnante d'acroport. Par groupes, ils ont construit des figures humaines alliant force, coordination et confiance. Pyramides, portés et postures figées ont illustré leur travail sur la stabilité et l'alignement du corps. Le public, suspendu à leurs mouvements, a salué leur précision et leur esprit d'équipe.

Les MS-GS ont ensuite présenté leurs ateliers de parcours d'équilibre comprenant des poutres suspendues, des plans inclinés et même la montée sur un escabeau. Concentrés et déterminés, les élèves ont expliqué comment ils apprennent à maîtriser leurs appuis, à ajuster leur posture et à dépasser leurs appréhensions.

Du côté des CP-CE, l'équilibre s'est invité dans le domaine scientifique. Les élèves ont présenté un défi original : faire tenir un clown sur un trapèze à l'aide de trombones, tout de papier. Pour réussir, ils ont dû réfléchir au centre de gravité, identifier les points d'appui et tester différentes positions afin de trouver la stabilité parfaite. Une belle manière d'allier arts du cirque et démarche expérimentale !

Enfin, les TPS-PS, sur la piste des futurs funambules, ont apporté une touche poétique et musicale au forum. Ils ont interprété avec enthousiasme la chanson du magicien, « Mr Bigoudi », prolongeant ainsi l'exploration de l'univers circassien.

### Bien dans sa tête, bien avec les autres

Les élèves de la GS au CM2 ont bénéficié au mois de mars de nombreux ateliers autour de la santé mentale : promotion d'une bonne santé mentale, travail sur l'estime de soi-même, le regard porté à soi-même et le développement des compétences psychosociales. Trois étudiantes en filière IDE et une étudiante maïeutique sage-femme sont intervenues en présence des enseignantes.

En complément des temps proposés aux élèves à l'école, une soirée d'informations et d'échanges a eu lieu le mardi 17 mars dans la salle St Jo à l'attention de tous les parents de l'école.



### Les élèves de l'école font du sport avec les étudiants de l'IRSS

De mars à juin, les élèves de l'école participent le lundi après-midi à des séances d'Éducation Physique et Sportive un peu particulières. En effet, des étudiants de l'IRSS (Institut Régional Sport et Santé) interviennent pour encadrer différentes activités sportives.

Les classes se retrouvent pour pratiquer des jeux et ateliers variés.

Les plus jeunes élèves découvrent notamment des activités autour de l'athlétisme, des jeux de ballon, du mini-hand et de la course d'orientation. Les élèves plus grands, quant à eux, participent également à des activités de course d'orientation, mais aussi à des ateliers d'athlétisme et de tennis, qui leur permettent de travailler l'endurance, la précision et l'esprit d'équipe.

Grâce à cette collaboration avec l'IRSS, les mois prochains s'annoncent résolument sportifs pour toute l'école.

### Du côté des inscriptions ...

Pour toute demande de renseignements ou d'inscription, vous pouvez contacter Sophie ROUSSEAU par mail : moze.leprieure@ec49.fr ou par téléphone au 02 41 45 72 60.



## Du côté de l'APEL

### Marché de Printemps à l'école du Prieuré

L'association de parents d'élèves de l'école du Prieuré organise son Marché de Printemps le samedi 25 avril 2026, de 10h à 14h dans l'enceinte de la cour.

#### Au programme :

- Stands de créateurs et producteurs : plants, fleurs, fruits, légumes et aromates.
- Ateliers: maquillage, rempotage et shiatsu.
- Restauration et buvette sur place.

**Ouvert à tous**, cet événement est l'occasion de découvrir les produits locaux et de passer un moment convivial en famille, nous vous attendons nombreux.

Pour plus d'informations :  
[apel.leprieure@gmail.com](mailto:apel.leprieure@gmail.com)



# Mémento

## Médecin

**Dr ROUX**

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations de lundi au vendredi toute la journée. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

## Pharmacie

**Mme Annabelle COINTEREAU**

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

## Dentistes

**Dr Elise CHOUKROUN**

et **Dr Mélanie GAUTHIER**

12, rue du 30 Août 1944

**Tél. 02 41 45 34 69**

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

## Masseurs-Kinésithérapeutes

**Philippe BOURDEAU**

**Fabrice MENANTEAU**

**Caroline MOREAUX**

14 rue du 30 août 1944

**Tél. 02 41 45 71 85**

Cabinet ouvert tous les jours de 8h00 à

20h00 sauf le week-end.

Domiciles assurés tous les jours sauf le

week-end.

## Osthéopathe

**Axel ZMANY**

26 bis, rue de la Fontaine

**Tél. 07 61 53 73 03**

## Infirmières D.E.

**Mme Marie-Line MANCEAU**

et **Mme Julie Vétault**

26 bis, rue de la Fontaine

**Tél. 02 41 45 30 00**

Soins à domicile sur prescription médicale.

Permanences sans rendez-vous le matin :

le mardi, mercredi, vendredi et samedi de

7h à 7h30.

## Assistante sociale

### Régime général

**Mme NUYTS**

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

**Tél. 02 41 21 51 00**

## Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

## MSA

Service social

**02 41 31 75 75**, choix 1

[agencesaumuroislayon.blf](mailto:agencesaumuroislayon.blf)

[@msa49.msa.fr](mailto:@msa49.msa.fr)

## Taxis

**TAXI YOANN** - GOASDOUÉ Yoann

**Tél. 06 45 79 47 17**

**ANJOU TAXI MJ** - Tél. 06 47 48 45 58

**TAXI MG DRIVER 49** - Tél. 06 82 26 96 07

## Serrurerie 24h/24, 7j/7

**Guillaume MARIE**

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

**Tél. 06 74 24 81 80**

## Bibliothèque

7, rue Saint-Samson

**Tél. 02 41 45 35 10**

[bibliotheque@mosesurlouet.fr](mailto:bibliotheque@mosesurlouet.fr)

- Lundi : 16h - 18h

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 19h

- Samedi : 10h - 12h30

## Permanences aide informatique

Chaque lundi de 14h15 à 16h15

sur inscription auprès de

Zoé Bomard

**Tél. 06 87 91 76 07**

## Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

## Mairie

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 16h30 (sans interruption)

**Tél. 02 41 45 31 66**

## Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence)

**Tél. 07 88 77 70 09**

## Transport solidaire

CCAS - M.F. GODINEAU

**Tél. 06 78 76 24 42**

## Mutuelle Communale AXA

Mr DESAIVRE - **07 86 45 85 64**

# Agenda

## Chasse aux œufs

**Dimanche 12 avril**

## Fête du Printemps

**Dimanche 12 avril à 12h30**

organisé par l'APE - Le Petit Prince

## Marché de printemps

**Samedi 23 avril de 10h à 14h**

organisé par l'APEL - Le Prieuré

## La fanfare de l'aubance à 150 ans

**Vendredi 24 et samedi 25 avril**

Concerts - exposition - escape game - ateliers manuels - soirée fouées/DJ

## Concours de pétanque

**Samedi 25 avril**

## Fête de la truite

**Vendredi 1<sup>er</sup> mai**

## Challenge boule de fort

**Du 11 mai au 20 juin**

## Concours de pêche

**Samedi 20 juin**

## Cinéma plein air

**Vendredi 10 juillet à 20h**

## On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos éléments à l'adresse : [communication@mosesurlouet.fr](mailto:communication@mosesurlouet.fr) avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).